CFA - Cabinet S'Way Indicateurs : 2023

Article L6111-8 du Code du travail

Echantillon apprentis:	100%	18
Taux d'obtention :	67%	12
Taux de poursuite d'études :	0%	0
Taux d'interruption en cours de formation :	17%	3
Taux d'échec à l'examen :	17%	3
Taux d'insertion professionnelle :	100%	12

Valeur ajoutée de l'établissement :

Le Cabinet S'Way est certificateur et prestataire de formation Seul CFA à proposer le parcours Agent de protection rapprochée avec ou sans l'usage d'armes de catégorie D et B Seul CFA qui permet d'obtenir 2 cartes professionnelles délivrées par le CNAPS en un seul parcours de formation

CFA - Cabinet S'Way

Article L6111-8 du Code du travail

Echantillon apprentis :	100%	19
Taux d'obtention :	84%	16
Taux de poursuite d'études :	0%	0
Taux d'interruption en cours de formation :	5%	1
Taux d'échec à l'examen :	5%	1
Taux d'insertion professionnelle :	100%	16

Indicateurs: 2024

Valeur ajoutée de l'établissement :

Le Cabinet S'Way est certificateur et prestataire de formation Seul CFA à proposer le parcours Agent de protection rapprochée avec ou sans l'usage d'armes de catégorie D et B Seul CFA qui permet d'obtenir 2 cartes professionnelles délivrées par le CNAPS en un seul parcours de formation